



Une fois de plus, l'administration, dans toutes ses contradictions, nous prouve le caractère inopérational de son plan.

Sa dernière provocation en date ? Considérer que certains motifs de rappels de contrôleurs d'Orly, en RO Hors Site, par leur CDT sont injustifiés... laissant donc entendre qu'à compter du mois de mai, ces agents, pourtant rappelés par le CDT en fonction, se verront défalquer 0,5 de leur compte-temps, sans aucune justification.

Le SNCTA, depuis plus d'un an, dénonce ce système dont un des objectifs est de transférer les attributions et responsabilités des CDT à l'encadrement. Le rappel des contrôleurs en RO Hors Site, et donc l'armement de la vigie, doit rester du ressort des CDT, dont l'expertise ne peut être remise en question. L'armement de la tour et sa gestion forment un des socles sur lequel les responsabilités civile et pénale du CDT reposent.

L'administration, en faisant pression sur ces rappels, s'expose à de fortes conséquences opérationnelles, notamment en terme de sécurité.

Le SNCTA, depuis plus d'un an, ne cesse de s'opposer à ce concept hostile et inopérational. Il est urgent que l'administration prenne conscience de la direction qu'elle prend... Elle est à l'opposé d'une reconstruction post-crise sereine de la DSNA. Cette reprise ne se fera ni sans, ni contre, les PC d'Orly et leurs CDT.

Le SNCTA apporte son soutien aux CDT et PC d'Orly suite à cette nouvelle attaque de l'administration.

Cette dernière sera la seule et unique responsable du climat délétère à Orly, à défaut d'en être son unique CDT.